



C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

SAINT-CYPRIEN, le 31 mars 2023

Monsieur Thierry DEL POSO
Président du CCAS,
Maire de la Commune de Saint-Cyprien
Président de la Communauté des Communes
Sud Roussillon
Conseiller Départemental

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

CONVOCATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Mardi 04 avril 2023
à 09 H 30
Salle Noell (1^{er} étage) en Mairie

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Par délégation du Président
La Vice-Présidente
Anne-Marie PEGAR-BOIX



ORDRE DU JOUR

SEANCE DU 04 Avril 2023

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Février 2023

- Affaire n°1 : Compte Administratif 2022

- Affaire n°2 : Approbation du Compte de Gestion 2022 - CCAS

- Affaire n°3 : Affectation des résultats 2022 - CCAS

- Affaire n°4 : Modalités de vote du Budget Primitif 2023 - CCAS

- Affaire n°5 : Budget Primitif 2023 - CCAS

- Affaire n°6 : Commission d'Appel d'Offres – Désignation des membres

- Affaire n°7 : Approbation de la convention avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales pour la réalisation des tâches liées à la gestion des contrats d'assurance statutaire souscrits auprès de CNP ASSURANCES.

- Affaire n°8 : Compte rendu des décisions